

Des communes d'Ile-de-France proposent des mutuelles à leurs habitants

Jeudi 21 mai 2015

Drancy (Seine-Saint-Denis) a lancé sa mutuelle communale lundi. Cette commune est la plus grande ville francilienne à proposer une mutuelle à ses habitants.



Drancy propose une mutuelle à tous ses habitants. © Maxppp

Drancy a signé [une convention avec Actiom](#), une association à but non lucratif qui a les habilitations et les compétences techniques et juridiques pour négocier avec les mutuelles. Cette initiative va permettre aux habitants de la ville de bénéficier des **avantages d'une mutuelle collective à des tarifs très intéressants**. Les cotisations seront moins élevées que s'ils avaient adhéré seul à une complémentaire santé. L'économie pourrait atteindre 50%. A Drancy, un habitant sur cinq n'a pas de couverture santé parce qu'il n'a pas les moyens de la payer. Pour une ville, se mobiliser pour permettre au plus grand nombre d'avoir une mutuelle, c'est du gagnant/gagnant. Avec une mutuelle, les habitants qui veulent se faire soigner demandent moins d'aides aux services sociaux de la ville.

Pour pouvoir bénéficier de cette mutuelle, il suffit d'habiter Drancy. Il n'y a pas de limite d'âge. Il n'y a pas de conditions de ressources et aucun questionnaire de santé n'est à remplir.

Deux cents villes en France ont déjà ce type de mutuelle. C'est Bayonne qui a ouvert le chemin. En Seine-et-Marne **Courtry et Dammarie-les-Lys, Eragny** dans le Val-d'Oise ou encore **Gironville-sur-Essonne** proposent une mutuelle communale mais **Drancy** (Seine-Saint-Denis) est la ville la plus importante (65.000 habitants) à se lancer.

Pour mettre en place ce dispositif, la ville, qui utilise les compétence d'Actiom, doit juste mettre les habitants en relation avec la mutuelle. Financièrement, cela n'a donc aucun impact sur le budget de la commune. Dans les prochaines semaines, **Sèvres**(Haut-de-Seine) et **Draveil** (Essonne) devraient suivre le mouvement.